

Les solutions basées sur la nature, clés de la réduction du risque climatique

L'Union internationale pour la conservation de la nature en appelle à promouvoir le rôle des écosystèmes dans la lutte contre les changements climatiques.



Biodiversité | 01 février 2019 | Agnès Sinai

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/solutions-basees-nature-cles-reduction-risque-climatique-32794.php4#xtor=EPR-1>

Parmi les solutions proposées en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, celles offertes par la nature sont souvent méconnues et sous-estimées. Et pourtant, pour éviter un emballement climatique et réduire l'exposition des populations aux risques naturels, il est indispensable d'investir dans la préservation des écosystèmes et de la biodiversité. C'est le credo de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui a co-organisé à Marseille du 24 au 26 janvier 2019 des journées d'étude sur les solutions basées sur la nature, dites NbS (*Nature-based Solutions*), en partenariat avec le Plan Bleu, l'UICN Centre de coopération pour la Méditerranée, le Comité français de l'UICN, le Conservatoire du Littoral, la Tour du Valat, MedWet et Wetlands International.

Le concept a émergé au tournant des années 2010. Les solutions fondées sur la nature s'appuient sur les écosystèmes afin de relever des défis globaux tels la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit de solutions avantageuses et souvent peu coûteuses qui, au-delà de l'adaptation aux effets du climat, contribuent également à relever d'autres défis sociétaux tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité. L'UICN France en appelle à promouvoir le rôle des écosystèmes dans la lutte contre les changements climatiques et à investir de façon spécifique et ambitieuse dans des solutions fondées sur la nature.

Approches transversales

Les "NbS" englobent un certain nombre d'approches écosystémiques différentes. Les interventions NbS peuvent prendre plusieurs formes comme la restauration et la gestion durable des zones humides, telles que [la Camargue](#) et des rivières, la conservation des forêts, la restauration des zones arides, le développement des infrastructures vertes en milieu urbain, la restauration des infrastructures côtières naturelles comme les forêts de mangroves et les récifs d'huîtres pour réduire les impacts de l'élévation du niveau de la mer.

En France, de nombreux projets sont déjà réalisés dans les territoires, en métropole et en outre-mer, pour mettre en place des solutions fondées sur la nature, comme le souligne le Conservatoire des espaces naturels à l'occasion de la journée mondiale des zones humides célébrée le 2 février : protection de forêts en libre évolution dans la région Rhône-Alpes, création de grandes aires marines protégées en Polynésie française, restauration des milieux humides urbains en Seine-Saint-Denis pour gérer les inondations, préservation des dunes sur le littoral aquitain, gestion intégrée de la zone côtière en Nouvelle-Calédonie et sur le littoral métropolitain, création d'îlots de fraîcheur à Orléans, développement de mosaïques paysagères gérées par le pâturage dans le Parc naturel régional des Alpilles.

Projets pilotes aux Pays-Bas

A Dordrecht, aux Pays-Bas, auparavant, les rives du fleuve étaient pavées de grandes dalles de béton qui arrêtaient le développement de la nature. La ville de Dordrecht a décidé de retirer les dalles afin de donner plus de possibilités de croissance aux roseaux, aux joncs et aux saules. Ces plantes formeront un nouvel habitat pour les oiseaux, les poissons, les amphibiens et les insectes, expose Paul Vertegaal, de la société de protection de la nature des Pays-Bas. Une partie de la structure en béton sera laissée en place et, avec les roseaux, les joncs et les saules, protégera le rivage de l'impact des vagues et empêchera l'érosion.

A Rotterdam, c'est un "parc à marée" qui est à l'étude. Cette démarche s'inscrit dans un véritable changement de modèle en cours en Hollande. *"Les vasières et les marais salants ont été perdus lorsque nous avons construit des murs sur les quais et des rives en utilisant des matériaux durs. En conséquence, il n'y a plus de substrat mou, ni de zone affectée par les marées hautes ou basses. Les parcs à marée créent un espace pour la nature et les hommes. Pour protéger les bancs mous dans un parc à marée, on utilise des épis si nécessaire"*, explique l'initiative Ecoshape, qui conduit des projets pilotes de résilience urbaine aux Pays-Bas.

Agir dans l'incertitude

Aujourd'hui, l'enjeu est de *"concilier génie civil et génie végétal"*, selon Freddy Rey, de l'Irstea. Pour autant, comment mesurer les bénéfices des solutions fondées sur la nature ? *"On agit sur les milieux naturels en utilisant le vivant, il n'y a que des cas particuliers, un logiciel sait dimensionner un barrage, alors qu'il est difficile de donner des valeurs de résistance aux végétaux"*. Cas d'école : l'étang de Berre, à l'ouest de Marseille, est une lagune qui depuis un siècle héberge un des plus vastes complexes pétrochimiques d'Europe. Tout ce qui est au fond est mort. Lors de l'été 2018, la température de l'eau est montée à 30°C. Les palourdes n'y ont pas résisté. Il en ressort qu'il est difficile de réhabiliter un système déjà peu résilient. Et, comme l'a souligné Jean-Michel Salles, du CNRS à Montpellier, *"la part sauvage du monde échappe à notre contrôle, dans le contexte de la période d'incertitude qu'est l'Anthropocène"*.

Pour Pauline Teilhac-Descamps, de IUCN France, *"rechercher des certitudes est un leurre. Le risque zéro n'existe pas. Probablement dans dix ans, la digue va céder. L'infrastructure grise ne dérisque pas mais s'aveugle sur la présence de risque"*. La plupart du temps, il revient à l' élu local de prendre les décisions et il est difficile de décider dans l'incertitude. D'autant que les élus ne connaissent pas forcément ces sujets. Pour Jean-Michel Pirastru, chargé de la biodiversité du Parc naturel régional des Alpilles, l'enjeu de la mise en réseau au sein d'un Parc naturel régional est important car il permet d'"emmener" les élus sur ces thématiques.

Souvent de bon sens, certaines solutions basées sur la nature sont très anciennes, comme la pratique ancestrale andalouse de cultures de vignes sur polders de pierres sèches, qui permet d'implanter un système d'irrigation grâce à la constitution d'une lentille d'eau douce en bordure de la mer, pratique qui perdure en Tunisie et en attente de classement au patrimoine mondial des inventions agricoles de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation.

[Agnès Sinäi, journaliste](#)

[Rédactrice spécialisée](#) © Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf accord de l'Éditeur ou établissement d'un lien préformaté [32794] / utilisation du flux d'actualité.*

